

**DEPARTEMENT DE LA  
CHARENTE MARITIME**

-----  
**ARRONDISSEMENT  
DE ROCHEFORT**

-----  
**CANTON DE ROYAN**

-----  
**COMMUNE DE ROYAN**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**N° 08.164**

L'An deux Mille Huit, le 18 décembre à 18 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier QUENTIN, Député-Maire.

**DATE DE LA CONVOCATION**

Le 11 décembre 2008

**DATE D'AFFICHAGE**

Le 11 décembre 2008

**ETAIENT PRESENTS** : M. QUENTIN, M. LE GUEUT, Mme PELTIER, M. GIRAUD, M. DENIS, Mme CROUÉ, M. BESSON, Mme CHABANEAU, M. LABIA, adjoints,

Mme BOURDEAU-BOROWSKY, M. CAU, Mme CIRAUD-LANOUE, M. COASSIN, M. COEURET, Mme DOUMECQ, Mme DUMAS, Mme FAUQUET-MOLL, M. FILOCHE, M. GONZALEZ, Mme GRAMMATICO, M. GUIARD, Mme LEFEBVRE, Mme LIGEARD, Mme MONNEREAU, Mme PELLET, M. POTENNEC, M. PRUDENCIO, M. RICH, Mme WILLMANN, conseillers municipaux.

**ETAIENT REPRESENTES** :

Mme LECOMTE représentée par Mme GRAMMATICO  
Melle BARRAUD-DUCHÉRON représentée par Mme LEFEBVRE  
M. MERLE représenté par Mme BOURDEAU-BOROWSKY

**ETAIT ABSENT – EXCUSE** : M. CHABASSE

Nombre de conseillers en exercice :	33
Nombre de présents :	29
Nombre de votants :	32

M. RICH a été élu Secrétaire de Séance.

**OBJET** : **Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement des eaux usées de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique pour l'exercice 2007**

**RAPPORTEUR** : M. GIRAUD

**VOTE** :

Les articles L.2224-5 et D.2224-3 du Code Général des Collectivités Territoriales, disposent que le Maire présente au Conseil Municipal un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement des eaux usées.

Ce rapport, approuvé le 30 juin 2008 par le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique, annexé à la présente, comprend les indicateurs techniques et financiers définis par le décret précité.

### **LE CONSEIL MUNICIPAL**

- OUI l'exposé du Rapporteur,
- VU le rapport annuel de l'exercice 2007,
- VU l'avis favorable de la Commission "Environnement, Développement Durable et Estuaire",
- APRES en avoir délibéré,

### **PREND ACTE DE LA COMMUNICATION**

- du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement des eaux usées de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique, pour l'exercice 2007.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,  
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,  
Certifié exécutoire  
Compte tenu de l'accomplissement  
des formalités légales  
le 23 décembre 2008

Pour le Député-Maire,  
Le Premier Adjoint,  
Henri LE GUEUT